



La Gogane

Magazine Municipal de la Ville de Mûrs-Érigné - n°140
Février - Mars 2023



© Unsplash-Michael Campos

C'est dans l'air // Les animations autour de l'ABC continuent - p 4



Culture // Spectacles à destination des scolaires - p 8



Initiatives // Une nouvelle propriétaire à la Fontaine du Mont - p 17



Assos // Au Gerموir d'initiatives solidaires est née - p 17



Produire mieux,
manger mieux
p. 11-14

Retrouvez toutes les actualités de votre commune sur
www.murs-erigne.fr



À l'heure du premier bilan

Voici un an que votre nouveau conseil municipal est installé. Une prise de fonction en cours de mandat qui laisse seulement quatre années pour construire, agir et concrétiser. Notre équipe est donc à l'œuvre et s'investit fortement au quotidien pour que les nombreux projets que nous portons voient le jour. Je vous invite à consulter leur état d'avancement ou d'achèvement, en ligne sur le site internet de la Ville.

Porter un mandat électif, c'est d'abord se poser la question du « pour quoi ? » et celle du « pour qui ? ». En effet, pour « quoi » nous sommes nous engagés ? Notre équipe a pris conscience, il y a déjà de nombreuses années, de la réalité des changements climatiques, de leurs effets sur notre environnement et sur les habitants de notre environnement. Il est indéniable aujourd'hui que les choix d'une certaine partie de l'humanité ont influé et transformé les conditions de vie de tous. Nous sommes entrés dans l'ère de l'anthropocène qui sanctuarise cette réalité scientifique. Cette prise de conscience, nous l'avons d'abord concrétisée, chacun à notre niveau, par un engagement associatif ou militant. Et puis s'est posée la question de la mise en œuvre des actions nécessaires à freiner la catastrophe annoncée des conséquences du réchauffement climatique. C'est ici, je le crois profondément, que la dimension politique prend tout son sens ! La politique dans le sens premier et noble du terme, c'est-à-dire ce qui organise la cité,

la vie publique, l'État. Ce qui donne un horizon, une vision partagée. En termes clairs, nous voulons inscrire les questions portant les transitions nécessaires dans nos organisations sociétales, dans une action politique qui embarque le plus grand nombre de concitoyens.

Et c'est ici que la question du « pour qui ? » prend tout son sens. L'engagement politique ne vient pas poser sur un piédestal celui ou celle qui l'incarne... S'engager en politique, c'est précisément l'inverse, c'est se mettre au service de nos concitoyens. Pas un service qui n'irait que dans un sens, celui qui met l'administré en posture d'exiger, mais un service qui fait progresser nos approches pour une société harmonieuse et consentie, cheminant vers un idéal partagé.

Ainsi, face aux enjeux, il est nécessaire de tenir le cap, d'agir en toute circonstance pour que notre avenir reste l'affaire de chacune et de chacun d'entre nous.

Enfin, je vous invite à la rencontre dans les rues de notre ville ou mieux encore, dans l'allée de notre marché, désormais hebdomadaire, le vendredi de 16 h 30 à 19 h 30.



Le Maire, Jérôme Foyer.

« notre avenir reste
l'affaire de chacune
et de chacun
d'entre nous »

Recensement

Le recensement de la population se clôture ce samedi 18 février à minuit. La Ville de Murs-Érigné vous remercie tous pour cette participation citoyenne !

La Municipalité et l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) tiennent à s'excuser pour le comportement insistant et menaçant d'un agent recenseur pendant la période de collecte. Nous avons entendu vos réclamations et la Municipalité a pris la décision de mettre fin à sa mission.

Les chiffres définitifs du recensement seront connus dans les prochains mois et nous les partagerons avec vous.

La Gogane est le magazine d'informations communales de la Ville de Murs-Érigné.

Directeur de la publication : Jérôme Foyer, Maire.

Rédaction : le service communication, les élus, les services municipaux et les associations dont les articles sont publiés dans ce numéro.

Mise en page : service communication.

Crédits illustrations :

Ville de Murs-Érigné, libres de droit (Pixabay, Canva Pro) ou précisé par la mention ©.

Contact :

5 chemin de Bellevue
CS 80015 - 49610 Murs-Érigné.
Tél. 02 41 79 78 77 -
Fax: 02 41 45 95 08
info@ville-murs-erigne.fr
communication@ville-murs-erigne.fr

Impression :

Imprimerie Connivence
16 boulevard de l'Épervière
Parc d'activités Angers/Écouflant
49000 Écouflant
Imprimé sur papier recyclé
avec des encres végétales.

Tirage : 3 250 ex.

Dépôt légal à parution.

Distribution : S'Pricom



La Ville et l'association La clé du sol contractualise la gestion d'un jardin partagé

Samedi 4 février dernier, c'est en compagnie d'une partie des 30 membres de l'association La clé du sol, que le Maire a signé une convention de gestion de jardin partagé.

Un projet engagé pour la planète et ses habitants

La Municipalité a déjà démontré sa volonté de tendre vers la résilience alimentaire en prônant notamment le retour au local et de saison. La création d'un jardin partagé, accessible à tout habitant prêt à s'investir, est une avancée importante pour réapprendre à se nourrir par ses propres moyens, tout en respectant son environnement.

Ce jardin partagé est une alternative à celles et ceux qui ne peuvent pas avoir de potager chez eux. Être en appartement ou ne pas avoir la main verte n'est plus un frein. L'association est là pour les accompagner, les former, partager avec elles leur savoir et savoir-faire.

Au-delà de l'aspect alimentation, ce jardin partagé est donc aussi un moyen de créer du lien. Un lien intergénérationnel,

mais aussi entre habitants de quartiers différents, de cultures différentes.

Enfin, le jardinage permet d'amener à échanger sur des sujets connexes comme la gestion des déchets, la citoyenneté, la biodiversité, la gestion de nos ressources... Ce jardin partagé est une formidable outil pédagogique offert aux habitants.

Un potager en ville

La Commune a donc mis à disposition de l'association, à titre gracieux, une parcelle d'une superficie d'environ 1 370 m² située derrière la Maison des Arts et la salle René Gouffier, ainsi qu'un appentis d'environ 20 m².

L'association fonctionne par groupe selon des thématiques de compétences ou d'intérêt : permaculture, fruitier, fleurs, légumes, bricolage, animations... Elle est composée d'une trentaine de membres



et peut encore s'agrandir. Son objectif est d'avoir une trentaine d'adhérents « actifs » (au moins 2 présences par mois) et d'autres qui puissent venir quand ils le souhaitent (des personnes qui ont déjà un potager mais veulent venir échanger sur le jardinage ou des thématiques liées par exemple). La Clé du Sol n'est pas une « simple » association qui rassemble des passionnés de jardinage. Elle a avant tout un rôle fédérateur autour des thématiques environnementales avec une vocation pédagogique de partage de connaissance et d'éducation à l'écologie.

[Contact : Association La clé du sol à lacledusol@zaclys.net]

Un nouvel agent au service des citoyens



À la suite du départ en retraite d'Éric Richard, garde champêtre sur la commune pendant presque 32 ans, la Collectivité a fait le choix de recruter Jonathan Mongin, Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).

Âgé de 37 ans, ce natif de Troyes a débuté sa carrière dans l'armée de terre au sein de l'unité de défense et d'intervention à Orléans. Après 7 ans à ce poste, il a rejoint le marché d'intérêt national (MIN) pendant 5 ans comme Garde particulier. Puis il est nommé ASVP

pendant 3 ans à Baugé en Anjou où il s'occupe notamment du marché. Il devient Chauffeur d'autorité pour l'inspection académique pendant 4 ans, avant de rejoindre, en début d'année, la Ville de Murs-Érigné.

Ses missions principales sont d'assurer la sécurité des administrés en lien avec la gendarmerie, d'être présent sur le terrain communal, d'être à l'écoute des habitants, de constater les incivilités et de rendre compte aux élus. Il assure une mission de surveillance, de prévention, intervenant s'il y a lieu pour maintenir la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques. Il s'occupe également de la fermeture du marché alimentaire de plein air qui a lieu tous les vendredis au parc du Jau. Vous serez donc amenés à le croiser régulièrement sur la commune.

[Contact : Jonathan Mongin au 02 41 79 78 70 ou à securite@ville-murs-erigne.fr]

À savoir La Ville recrute !

En plus de recrutements ponctuels pour des postes permanents, la Ville recrute également toute l'année sur certains postes pour des missions de remplacement.

La Collectivité recherche régulièrement des personnes pour des remplacements pour l'entretien des locaux, l'animation périscolaire ou pour du service en restauration scolaire. C'est pourquoi elle invite toute personne en recherche de travail à ne pas hésiter à envoyer sa candidature (lettre de motivation + CV) à l'Hôtel de Ville.

Des postes permanents sont aussi mis en ligne lors de départs ou créations de poste, n'hésitez pas à vous rendre sur le site de la Ville, rubrique « Citoyenne > Offres d'emploi » pour consulter nos annonces. Actuellement, la Ville recrute des assistant(s) pour différents services, ainsi qu'un agent pour son service espaces verts.

[Contact : Service ressources humaines à rh@ville-murs-erigne.fr]



Les animations autour de l'ABC continuent

Une projection ciné-rencontre le 2 mars



Certains auront vu passer l'information dans le livret de programmation qui est paru en janvier, une nouvelle date s'est ajoutée à l'agenda des animations en lien avec l'Atlas de la Biodiversité Communale.

Le 2 mars prochain, le Centre Culturel Jean Carmet accueillera l'un des deux réalisateurs du documentaire «Sensibles, au cœur des espaces naturels de l'Anjou» (Cocoproductio) pour une projection en avant-première grand public, suivie d'échanges avec le public.

La société de production Cocoproductio vous emmène, à travers son documentaire, à la rencontre et à l'écoute du peuple de la nature, véritable voyage à travers l'Anjou, vous découvrirez les Espaces Naturels Sensibles de notre Département.

À travers différents personnages, techniciens naturalistes du Département, ornithologues, scientifiques, artistes, citoyens, le film éclaire et sensibilise au respect et à la préservation de notre patrimoine naturel local. Documentaire co-financé par le Département de Maine-et-Loire.

Gratuit. Jeudi 2 mars à 20h
au Centre Culturel Jean Carmet.

Atlas réalisé avec le soutien financier de l'Union européenne- NextGenerationEU, de France Relance et de l'Office français de la biodiversité.

La minute biodiversité

Focus sur le Castor!

À l'occasion du Printemps des Castors, manifestation nationale depuis 2011, nous allons parler du plus gros rongeur européen, sa biologie, son écologie, sa vie en famille (si proche de notre concept humain de la famille), ainsi que son rôle essentiel dans la préservation des zones humides.

Mais pourquoi parler du Castor? Et bien d'une part parce qu'il est bien présent sur le Louet et précisément à Mürs-Érigné depuis quelques décennies.

Ensuite, parce que c'est un travailleur de l'ombre, infatigable, qui gère avec beaucoup de rigueur son territoire en structurant la végétation, il contribue à la préservation de la biodiversité des zones humides, où les espèces menacées réapparaissent spontanément après son arrivée; végétarien, le castor consomme l'écorce des arbres, des plantes de berge et des plantes aquatiques; nocturne, vous ne le croiserez sans doute pas mais ses traces sont bien visibles. Vous voulez en savoir plus sur son mode de vie? Sur son lien à la rivière? Alors rendez-vous le 26 mars «Sur les traces du Castor» à 10h à l'hôtel de Ville (sur inscription auprès de l'Hôtel de Ville, places limitées).

À ne pas confondre avec... le Ragondin, qui est beaucoup plus petit que le Castor, et dont la queue est ronde alors que celle du Castor est plate, il est également plus visible la journée.

[Contact: Emmanuelle Fougroux au 02 41 79 78 73
ou à nature-adt@ville-murs-erigne.fr]

Avis de recherche pour la biodiversité

Nous avons besoin de vous pour inventorier la biodiversité de notre commune! Comment faire? C'est simple, chaque mois nous allons diffuser des avis de recherche sur une espèce ou bien des «traces» et indices à collecter, à prendre en photo.



Les traces collectées (plume, coquille d'escargot, pelote de réjection) seront à déposer à notre «Cabinet de curiosités» installé pour l'occasion à la médiathèque Jean Carmet et les photos ou sons enregistrés seront à envoyer à groupejeunes.anjou@lpo.fr

Vous trouverez toutes les informations à la médiathèque ou sur notre site internet sur la page dédiée à l'ABC.

Mais qu'allons-nous faire de tout cela? Et bien le groupe jeunes de la LPO vous invite à participer à un grand événement qui aura lieu au Centre Culturel Jean Carmet en novembre prochain: 24 heures pour déterminer toutes les traces collectées! En attendant, à vos marques, apportez, identifiez!

[Contact: Emmanuelle Fougroux au 02 41 79 78 73
ou à nature-adt@ville-murs-erigne.fr]

Prochains rendez-vous ABC:

«Observation des oiseaux d'eau au marais de l'Aubance» le 19 février à 14h, atelier «Brico-piquant!» le 22 février à 10h, «15^{ème} Nuit de la Chouette» le 4 mars à 19h30 et sortie «Sur les traces du Castor» le 26 mars à 10h.

Retrouvez tous les détails des animations sur notre agenda en ligne (utilisez le filtre «ABC» pour obtenir la liste des animations) ou dans notre livret des animations de janvier à mars disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville et à la médiathèque Jean Carmet.

Digital Clean-up Day ou comment faire le tri dans ses données informatiques



Dans le cadre de l'évènement international «Digital Cleanup Day», Emmanuelle Doubleau, notre conseillère numérique, propose des ateliers gratuits de nettoyage de données à l'Espace Bellevue du 13 au 16 mars.

C'est quoi nettoyer ses données?

Nettoyer vos données, c'est faire le point sur tous les fichiers bureautiques, photos, applications... qui sont sur votre ordinateur, tablette ou téléphone et de faire du tri. En désencombrant vos équipements, vous participez à prolonger leur durée de vie et vous sentirez plus léger!

3 ateliers pour vous accompagner

Lundi 13 de 14h à 16h, participez à l'atelier nettoyage de données de votre ordinateur. Mercredi 15 de 10h30 à 12h30, venez nettoyer les données de vos téléphones et tablettes. Jeudi 16 de 16h à 18h, atelier nettoyage de données pour tous les appareils confondus.

Ateliers tout public, gratuit,
À l'espace Bellevue, inscription conseillée.

[Contact: Emmanuelle Doubleau au 06 72 71 03 31 ou à conseillere.numerique@ville-murs-erigne.fr]

Le CCAS renforce son soutien aux familles

Un nombre croissant d'habitants rencontre des difficultés financières au quotidien, d'autant plus dans le contexte économique actuel. Il a donc été décidé de revaloriser les aides du centre communal d'action sociale.



Depuis plusieurs années, le CCAS soutient les familles érimuroises rencontrant des difficultés financières. Il existe ainsi des aides pour faciliter l'inscription des enfants à l'accueil périscolaire et à l'étude dirigée, mais aussi afin de favoriser la pratique d'activités sportives ou culturelles, ainsi que l'accès à des structures collectives pendant les vacances scolaires (Espace Jeunes, centres de loisirs).

Les critères d'accès à ces aides n'avaient pas été actualisés depuis plusieurs années, alors que le coût de la vie a beaucoup évolué. Forts de ce constat, les membres du Conseil d'administration du CCAS ont donc décidé d'élargir les conditions de ressources permettant de bénéficier de ce soutien.

Qui est concerné?

Chaque famille avec un quotient familial (CAF ou MSA) inférieur ou égal à 700€.

Quelle forme prend l'aide?

Le CCAS prend en charge 50 à 60% de la facture (accueil périscolaire, club sportif, association, centre de loisirs, ludothèque, Espace Jeunes...). Aides aux loisirs plafonnées à 50€ par an et par enfant. Aides aux vacances plafonnées à 100€ par an et par enfant.

Quand et comment demander l'aide?

Il suffit de se rapprocher du CCAS pour en faire la demande.

[Contact: CCAS par téléphone au 02 41 79 78 85 ou par courriel à ccas@ville-murs-erigne.fr]



••••• Naissances

DOUR Marius: 28/10/22
MERLE Alba: 31/10/22
VAN BESIEN Paul: 12/11/22
DUPONT MACÉ Alix: 20/11/22
SIRE DENIAUD Esmée: 01/12/22
DECUISERIE GUITTONNEAU Malone: 29/12/22



••••• Mariages

JAMGOTCHIAN Vincent et MECHERAF Hannah: 19/11/22
MACHET Etienne et CADORET Anne-Cécile: 10/12/22
YEBBOU Cilas et GRÉGOIRE Kémélina: 07/01/23

Carnet d'état-civil



••••• Décès

CANNET Marie-José ép BERTON: 12/11/22
AUDOUIN Jean-Pierre: 23/11/22
MARTIN vve BERNARD Josette: 13/12/22
VIRGILE vve BOUIN Raymonde: 01/01/23
POIGNAT ép MÉNARD Andrée: 02/01/23
BOULESTREAU vve VÉRON Jeanne: 09/01/23
BOUCHÉ vve BIRON Colette: 10/01/23
HARDY ép COURONNÉ Brigitte: 21/01/23



Contes d'Aïcha

Aïcha raconte ses histoires pour petites et grandes oreilles le mercredi de 10h30 à 11h30, tous les 15 jours et la 1^{ère} semaine des vacances scolaires. Les prochaines dates sont les 1^{er}, 15 et 29 mars, 12 et 19 avril, le 3, 17 et 31 mai, 14 et 28 juin, et 5 juillet. N'hésitez plus, il n'y a pas d'âge pour écouter des histoires!

Comité de lecture de romans

Le premier comité de lecture roman adultes a rendu son verdict. Quinze lecteurs et lectrices se sont partagé les 20 romans sélectionnés par la médiathèque. Chacun des romans a été lu par au moins 3 lecteurs. Les 15 livres sélectionnés in fine sont devenus les « Coups de cœur du comité ». Ils seront mis en valeur dans les rayonnages de la médiathèque et sur le catalogue en ligne. Ce comité est pour l'instant complet. Chaque livre sélectionné a reçu une critique de la part du comité. Elles sont à découvrir en ligne sur www.mediathèque-murs-erigne.fr (rubrique coups de cœur > club lecteur) ou directement dans les livres disponibles à la médiathèque.

- « Cher connard » de Virginie Despentes (Grasset)
- « Où es-tu monde admirable » de Sally Rooney (L'Olivier)
- « Un miracle » de Victoria Mas (Albin Michel)
- « Disparaître » de Lionel Duroy (Mialet-Barrault)
- « Stardust » de Léonora Miano (Grasset)
- « Palimpseste » de Alexis Ragougnéau (Viviane Hamy)
- « Zizi cabane » de Bérangère Cournut (Le Tripode)
- « En salle » de Claire Baglin (Minuit)
- « Les corps solides » de Joseph Incardona (Finitude)
- « L'île haute » de Valentine Goby (Actes Sud)
- « Deux secondes d'air qui brûle » de Diaty Diallo (Le Seuil)
- « Le colonel ne dort pas » de Émilienne Malfatto (Éditions du Sous-sol)
- « Sa préférée » de Sarah Jollien-Fardel (Sabine Wespieser)
- « Taormine » de Yves Ravey (Minuit)
- « Impunité » de Hélène Devynck (Le Seuil)



Lancement du prix Gavroche 2023: voici la sélection!

Nous voici rendus à la 13^e édition du Prix de lecteurs jeunesse lancé en 2009. Si vous avez entre 9 et 12 ans, nous vous proposons de lire les 4 romans sélectionnés et de rencontrer deux des auteurs de ces romans. Fabien Clavel, auteur des « Orphelins du rail » viendra vous rencontrer le mercredi 8 mars à 14h30 et Laurence Gillot, autrice de « La fille qui sourit » sera présente le mercredi 3 mai à 10h30.

Inscriptions et renseignements complémentaires à la médiathèque.



À ne pas manquer!

Le salon littéraire de Lou: Victor Hugo à l'honneur

Jeudi 30 mars à 20h30



Lou Ferreira, docteure en philosophie et férue de littérature et d'Histoire, charismatique et passionnée, vous propose une soirée dans l'univers de Victor Hugo, et l'inscrira dans son temps, de façon théâtralisée avec des lectures d'extraits de ses œuvres. Le salon est ouvert à tous, nul besoin d'être connaisseur, Lou parle au cœur...

« Mon vœu est de donner envie de lire ou relire les auteurs en plongeant les invités dans un univers chaleureux, sans distinction de classes, ni d'âge. Le beau et la profondeur d'une œuvre appartiennent à tous... » Lou.

Gratuit, à partir de 14 ans, réservation auprès de la médiathèque.

Michel Boutet en concert

Vendredi 14 avril à 20h30



Auteur compositeur interprète, Michel Boutet est une valeur sûre de la chanson française.

Lauréat du prix Jacques Douai en 2014, auteur de plusieurs albums et recueils de textes poétiques.

Michel Boutet a le mot juste et la plume exercée, qu'il chante ou qu'il raconte, la balade est

garantie. Il débarque chez nous le temps de quelques chansons et d'une rencontre avec le public.

Chant, guitare: Michel Boutet.

Piano: Jacques Montembault.

Gratuit, tout public, réservation auprès de la médiathèque.

En bref

Des livres en édition jeunesse accessible à la médiathèque

L'accès à la lecture est complexe pour les enfants en situation de handicap ou en difficulté de lecture. L'une des clés importantes leur permettant d'accéder à la lecture est l'édition jeunesse accessible (livres en braille, LSF, adapté à la dyslexie...) qui permet très simplement de répondre aux besoins spécifiques de ces enfants. La médiathèque vous propose une sélection de 150 documents empruntables jusqu'à fin avril.

Horaires d'ouverture

La médiathèque est ouverte lundi, mardi et vendredi de 16h à 18h et mercredi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Pas de fermeture pendant les vacances scolaires de février et d'avril.

Une boîte de retour de documents devant la médiathèque

Réclamée par notre public depuis longtemps, c'est désormais chose faite depuis janvier 2023: une boîte de retour de documents est à votre disposition pour que vous puissiez déposer vos livres, revues, CD et DVD et jeux vidéo lorsque la médiathèque est fermée.

Ce service est ouvert 7 jours sur 7, 24h sur 24. Vous n'avez désormais plus aucune raison de ramener vos documents en retard!

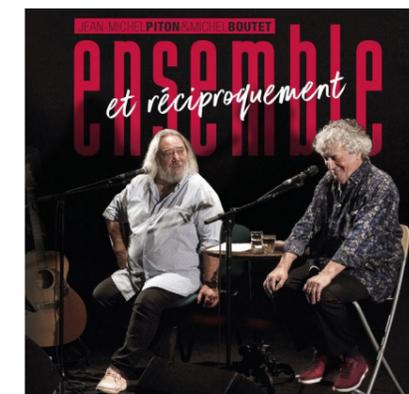


Set acoustique, rencontre et vente de disque

Venez assister à la sortie du double-cd de Jean-Michel Piton & Michel Boutet « Ensemble et réciproquement » le vendredi 10 mars 2023 à 18h30 à la Médiathèque Jean Carmet,

Au programme de cette soirée, un mini-concert acoustique du duo, échange avec les artistes animé par Thierry Dupont, responsable de la médiathèque Jean Carmet suivie d'une séance de dédicace et d'un pot de l'amitié.

Gratuit, réservation conseillée (places limitées) au 02 41 57 82 11 ou par mail à responsable.mediathèque@ville-murs-erigne.fr



Le printemps des enfants

D'année en année, les spectacles programmés à destination du jeune public au CCJC rencontrent un succès grandissant. Pour cette raison, un temps fort jeune public marquera le mois d'avril avec trois spectacles à vivre en famille, ainsi qu'un atelier cirque pour les plus téméraires.

La compagnie 3 x Rien installera son chapiteau derrière le CCJC pour deux représentations scolaires (*voir article ci-dessous*) et une représentation tout public à partir de 5 ans, le samedi 15 avril. Les deux acrobates circassiens, David et Pierre Cluzaud, pensent leurs créations comme des expériences et mettent leur savoir-faire au service d'une histoire. Dans le spectacle « Reflets », ils mettent en scène des inventeurs qui, comme eux, n'ont aucune certitude de ce qu'ils trouveront. On y découvre alors des personnages à la fois rationnels et anarchiques, exaltés et désemparés. Tant de doubles, dissemblables et complémentaires, nécessaires à la création et à l'inventivité.

Pour les plus aventureux, n'hésitez pas à vous inscrire à l'atelier parents-enfants animé par la compagnie le samedi matin sous chapiteau.

Jeudi 20 avril, sur un tout autre registre, la compagnie Vent Vif poursuivra cette quête d'évasion printanière avec sa toute nouvelle création accessible à partir de

7 ans intitulée «Après la pluie». Ici, les comédiennes racontent l'histoire d'une vieille femme, amoureuse d'un étang. Dans un décor minimaliste fait de papier et de projections vidéo, elles se mettent à hauteur d'enfants et nous font partager la jubilation de croire que le monde imaginaire existe.

Véritable expérience sensorielle accessible dès 4 ans, «La Cordalinge» clôturera ce cycle jeune public jeudi 27 avril. Après avoir beaucoup tourné avec le spectacle H2ommes, l'artiste JereM nous raconte cette fois l'histoire d'un gamin sur le terrain là-bas, sous la corde à linge, balançant entre la trouille diffuse de l'orage et la joie crue de ses moments de rêveries qui envahissent et métamorphosent ce terrain de "jeu". Sur le plateau, la corde à linge flotte dans l'air. Sur scène, un comédien-manipulateur, un personnage animé et un musicien accompagnant en musique, chansons et bruitages, les péripéties du comédien-manipulateur et de «son» personnage animé.



Spectacle "Reflets"

Infos pratiques

Reflets: le spectacle
Samedi 15 avril, 18 h.
Durée: 1 h - à partir de 5 ans.
Tarif 5€. Sous chapiteau au CCJC.

Reflets: l'atelier parents-enfants
Samedi 15 avril, 10 h.
Durée: 2 h - à partir de 7 ans.
Tarif 5€ / personne.
Sous chapiteau au CCJC.

Après la pluie
Jeudi 20 avril, 10 h.
Durée: 45 mn - à partir de 7 ans.
Tarif 5€.

La Cordalinge
Jeudi 27 avril à 10 h et 14 h.
Durée: 45 mn - à partir de 4 ans.
Tarif 5€.

L'école du spectateur

Le mois d'avril au CCJC sera aussi ponctué par l'accueil de deux spectacles à destination des élèves des établissements scolaires de Mûrs-Érigné. Ces temps de programmation invisibles aux yeux du grand public sont précieux. Ils offrent à tous les enfants de la commune des clés pour questionner, comprendre et rêver le monde mais aussi pour se familiariser avec le spectacle et ses codes.

Les 3 et 4 avril, la compagnie W3 présentera aux plus petits (de la PS au CP) son spectacle «ExtraWagon». Ce spectacle musical est construit autour d'un caddie transformé en véritable instrumentarium ambulant pour une immersion dans un univers burlesque, poétique, et délicieusement suranné. Flûtes, clarinettes, didjeridoo, rimbatus et autres percussions ont été fabriqués par les deux artistes, à partir de matériaux de récupération. La compagnie nous prouve que la musique est partout, et accessibles à tout le monde. Les plus grand pourront quant à eux profiter du spectacle de cirque «Reflets», sous chapiteau les 13 et 14 avril.



Spectacle ExtraWagon par la compagnie W3 - ©ExtraWagon

Les mercredis cinéma en mars

Ne manquez plus la programmation cinéma: abonnez-vous à la newsletter du CCJC disponible à la Médiathèque et au CCJC ou rendez-vous sur l'agenda en ligne de www.murs-erigne.fr.

Mercredi 1^{er} mars - 15 h

« Un Petit Miracle »

Comédie avec Alice Pol, Jonathan Zaccà et Eddy Mitchell.



Rien ne va plus pour Juliette! L'école dans laquelle elle enseignait a brûlé et sa classe unique va devoir être dispatchée aux quatre coins du département. Pour éviter cela, elle propose une solution surprenante: installer sa classe aux Platanes, la maison de retraite locale, seul endroit qui puisse les accueillir le temps des travaux. Pour les enfants comme pour les pensionnaires, la cohabitation ne sera pas de tout repos, mais va les transformer à jamais.

Ciné-débat :

Projection suivie d'une rencontre avec l'équipe de la résidence EHPAD et Accueil de jour La Buisserie, accompagnée par la Municipalité de Mûrs-Érigné, le CCAS et le CLIC.

Mercredi 8 mars - 20 h 30



« Juste ciel! »

Comédie avec Valérie Bonneton, Camille Chamoux et Claire Nadeau.

Pour sauver l'EHPAD local qui tombe en ruines, cinq religieuses un peu fofolles sont prêtes à tout. Y compris à participer à une course cycliste, afin d'en remporter le prix. Seul bémol: elles sont nulles à vélo. Et pour ne rien arranger, elles ne sont pas les seules sur le coup...

Mercredi 22 mars - 20 h 30

« Les Petites Victoires »

Comédie avec Michel Blanc, Julia Piaton et Lionel Abelanski.



Entre ses obligations de maire et son rôle d'institutrice au sein du petit village de Kerguen, les journées d'Alice sont déjà bien remplies. L'arrivée dans sa classe d'Émile, un sexagénaire au caractère explosif, enfin décidé à apprendre à lire et à écrire, va rendre son quotidien ingérable. Surtout qu'Alice, qui n'avait rien vu venir, va devoir aussi sauver son village et son école...

Mercredi 1^{er} mars - 20 h 30

« Astérix & Obélix, l'Empire du milieu »

Aventure et comédie avec Guillaume Canet, Gilles Lellouche et Vincent Cassel.



L'Impératrice de Chine est emprisonnée suite à un coup d'état fomenté par Deng Tsin Quin, un prince félon. Aidée par Graindemaïs, le marchand phénicien, et par sa fidèle guerrière Tat Han, la princesse Fu Yi, fille unique de l'impératrice, s'enfuit en Gaule pour demander de l'aide aux deux valeureux guerriers Astérix et Obélix. Et les voici tous en route pour une grande aventure vers la Chine. Mais César et sa puissante armée, toujours en soif de conquêtes, ont eux aussi pris la direction de l'Empire du Milieu...

Mercredi 15 mars - 20 h 30

« La Syndicaliste »

Drame et thriller avec Isabelle Huppert, Yvan Attal et Marina Foïs.



La Syndicaliste raconte l'histoire vraie de Maureen Kearney, déléguée CFTD chez Areva, qui, en 2012, est devenue lanceuse d'alerte pour dénoncer un secret d'État qui a secoué l'industrie du nucléaire en France. Seule contre tous, elle s'est battue bec et ongles contre les ministres et les industriels pour faire éclater ce scandale et défendre plus de 50 000 emplois jusqu'au jour où elle s'est fait violemment agresser et a vu sa vie basculer...

Tarifs cinéma

Adulte

Non adhérent 5,50€ - Adhérent 4,50€

Enfant -14 ans

Non adhérent 4€ - Adhérent 3€

E-Pass Jeunes accepté

Projections proposées par l'association Familles rurales (AFR) en partenariat avec le CCJC

« Reflets » : une expérience de proximité de haute voltige

Samedi 15 avril, dans l'écrin d'un chapiteau cousu sur mesure pour le spectacle, la compagnie 3 X Rien vous proposera de vivre une expérience de proximité de haute voltige. Nous avons rencontré Pierre Cluzaud, acrobate et co-créateur du spectacle « Reflets ».

**Qui est la compagnie 3 X Rien ?
Peux-tu revenir sur votre parcours ?**

La compagnie existe depuis plus de 20 ans. David et moi sommes frères et avons commencé le cirque en autodidactes. Nous n'avons pas suivi d'école de cirque et nous sommes formés sur le terrain. La compagnie a commencé à se professionnaliser en 2004. Nous avons créé des spectacles à la fois pour les salles de spectacle et pour la rue. Les spectacles créés en salle permettent de développer un univers fort grâce au travail sur les décors et la lumière. Les spectacles créés pour la rue sont plus simples techniquement mais permettent une grande proximité avec le public. Puis, nous avons décidé de travailler sous chapiteau, qui permet de concilier tout cela.

Vous entretenez un lien intime au chapiteau, peux-tu nous en parler ?

Le travail sous chapiteau est une sorte d'aboutissement dans notre démarche artistique. Il nous permet à la fois de développer des univers grâce à la scénographie, au travail de lumière, et à la fois de rester proches du public (notre

chapiteau n'a que 3 rangs). Nous avons créé ce chapiteau sur mesure, pour nos spectacles, que ce soit au niveau de la taille ou de l'esthétique. Nous avons pensé et choisi chaque élément qui le compose. Pour nous, il est plus qu'une tente, il est le début de notre univers. Le spectacle commence dès l'entrée dans le chapiteau.

Comment construisez-vous vos spectacles ?

Comme le personnage de « Reflets », nous sommes des inventeurs touche-à-tout, des artisans circassiens. Dans notre travail, la création du décor est aussi importante que la recherche physique. Nous partons d'une idée maîtresse puis imaginons des actions dans un décor qui n'existe pas encore, qui est à réinventer pour chaque spectacle. C'est ça qui fait l'originalité de notre compagnie: nous ne partons jamais d'objets existants et créons chaque élément qui compose le spectacle.

D'où le nom de la compagnie : 3 X Rien ?

Il y a des trucs ingénieux dans tout ce qu'on fait. Ce qui permet de développer



Pierre Cluzaud

des univers artistiques à partir de pas grand-chose. Et puis au départ, même si aujourd'hui nous travaillons en binôme, nous étions 3 avec Lénaïg Fannièr qui a depuis quitté la compagnie. On trouvait que ce nom collait bien à ce qu'on proposait.

Si tu devais adresser un mot au public pour le convaincre de venir découvrir « Reflets », que lui dirais-tu ?

Je lui dirais qu'en assistant à ce spectacle, il vivra une expérience de proximité qu'il ne trouvera pas ailleurs. Notre univers est très personnel, nous proposons un cirque « artisanal », créé sur mesure et sans parole. Nous racontons une histoire et donnons des clés de lecture. Mais l'absence de parole permet à chacun de se raconter ce qu'il veut et encourage l'imaginaire à se développer. Mais aussi, c'est un cirque très physique, il y a beaucoup de choses à voir, beaucoup d'acrobaties, ça vole dans tous les sens!

**PRODUIRE MIEUX,
MANGER MIEUX:**
actions et projets pour une vie plus saine

Une des ambitions fortes de la Municipalité est la volonté de relocaliser au maximum l'alimentation et de développer la résilience alimentaire.

Ce dossier porte sur ces 2 ambitions, les actions voulues et mises en place par la Ville de Mûrs-Érigné pour les atteindre. Ces 4 pages sont donc l'occasion pour nous de faire le point avec vous et de vous présenter ces futurs projets qui concernent tous les habitants du territoire.



«Gérer son territoire nécessite de travailler sur différentes composantes tels que le cadre de vie, le cadre économique, social, culturel, associatif... Cela compose les grandes thématiques historiques que la commune a en charge.

Agir sur son territoire dans une dimension d'habitabilité durable oblige à des choix politiques qui ouvrent d'autres champs d'actions: protection et restauration de la biodiversité, de l'eau, de l'air... Avec comme enjeu la santé environnementale dont la santé humaine.

L'alimentation dans ses différentes composantes (foncier agricole, professionnels des filières, pratiques, restauration au domicile et hors domicile, gestion des biodéchets) en est un des leviers fondamentaux qu'il est aujourd'hui plus que jamais nécessaire d'activer.

En tant que 1^{ère} adjointe ayant cette délégation, je porte avec fierté, optimisme, mais aussi une certaine gravité, l'engagement de mandat visant

la capacité à générer sur notre commune une offre alimentaire de qualité, saine et durable.

Présente pleinement dans le Projet Alimentaire Territorial (PAT) d'Angers Loire Métropole, notre Collectivité se veut ville pilote en la matière, ce pour et avec les habitants.

Elle souhaite également s'engager dans un partenariat sur le long terme avec les agriculteurs dans une action locale.

Pour cela elle se dote de projets très structurants dont certains font déjà partie de notre quotidien. D'autres sont en préparation et nous vous en ferons part au fur et à mesure.

Bonne lecture!»

Christelle Cailleux,
1^{ère} adjointe en charge
de la jeunesse et l'alimentation.



TENDRE VERS UNE MEILLEURE ALIMENTATION

01

s'engager sur la restauration collective

La restauration collective à Mûrs-Érigné concerne 3 groupes soit environ

500 repas par jour

La commune est équipée d'une cuisine centrale qui reçoit les matières premières brutes livrées chaque jour par un prestataire, puis elle prépare et transforme ces aliments. Elle assure ensuite la distribution des repas en liaison chaude aux groupes scolaires.

Actuellement, la Commune répond aux obligations de la loi Egalim, soit 50% du marché servis sont sous SIQO (Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine), dont 20% issus de l'agriculture biologique.

La Municipalité souhaite renforcer sa politique écologique et environnementale, mais également intégrer l'action éducative et sociale à la restauration collective en allant au-delà des exigences légales. Le plan alimentaire de référence va servir à encadrer ces volontés et objectifs.

Dans notre cas, nous nous intéressons particulièrement dans un premier temps à la restauration scolaire. Mais ce n'est qu'un premier pas avant de s'élargir à d'autres types de structures de la restauration hors domicile, comme l'aide alimentaire, l'EPHAD, le portage de repas...

C'est pourquoi des discussions seront ouvertes sur ces sujets avec les différents acteurs de la restauration scolaire, dans un premier temps. Mais c'est également la raison pour laquelle la commune est en phase de réflexion et d'analyse concernant la mise en place d'une régie agricole communale.

RÉSILIENCE ALIMENTAIRE, UN OBJECTIF AMBITIEUX

La résilience alimentaire vise à anticiper les changements à venir pour avoir la capacité de se nourrir dans les prochaines décennies malgré les perturbations annoncées (tempêtes, sécheresses, pandémies, crises...).

Afin de répondre au mieux à cette ambition, le travail de réflexion est déjà engagé et certaines actions ont été menées ou sont en cours.

en interne à la collectivité:

- Création d'un poste de 1^{ère} adjointe déléguée à l'alimentation et à la jeunesse
- Recrutement d'une chargée de mission développement des circuits-courts
- Projet pour la Commune de devenir adhérente aux associations présentes au 70 route de Nantes
- Participation aux Assises territoriales de la transition agroécologique et de la transition durable

pour la restauration collective:

- Révision des tarifs de la restauration scolaire selon 5 niveaux de quotient familial avec un premier palier à 1€ le repas
- Un menu végétarien proposé tous les jours
- Organisation d'une visite de régie maraîchère à Vannes

avec les différents acteurs du territoire:

- Visite des cuisines nourricières C'est Bio l'Anjou
- Participation aux temps d'échanges organisés par ALM dans le cadre du PAT élu / agent

pour le grand public:

- Création d'un marché alimentaire de plein vent, qui a pour but de mettre en avant les produits issus de l'agriculture locale (compris dans un rayon de 30km)
- Création d'un Marché de Noël collaboratif et intergénérationnel



02

une régie agricole communale ou comment agir à la source

La Commune travaille actuellement sur un projet de création de régie agricole. Il s'agirait de terrains communaux qui seraient exploités par la Commune pour des usages alimentaires. Autrement dit, la Commune prendrait en gestion une activité agricole, notamment de maraîchage, afin de fournir directement la cuisine centrale érimûroise.

Ce projet présente un premier intérêt : celui de la qualité des produits fournis. En effet, ces terres seraient certifiées AB; la planification des récoltes et des semences seraient établis en lien avec la cuisine et ses besoins.

Ce type de fonctionnement permettrait aussi de relocaliser l'alimentation, en privilégiant des produits de qualité, de saison et locaux.

Enfin, cela permettrait aussi d'approfondir l'aspect pédagogique de l'alimentation, en rendant accessible l'exploitation, en outre, aux scolaires.

quels intérêts?

La régie agricole municipale nécessiterait le recrutement d'un ou plusieurs agriculteurs salariés de la Collectivité qui s'occuperaient de la gestion de l'exploitation et seraient en relation directe avec la cuisine. L'aspect pédagogique, comme accueillir du public, ferait également partie de la fiche de poste.

Adopter un fonctionnement de ce type va permettre de sécuriser l'alimentation de la restauration scolaire et à plus long terme de l'ouvrir à d'autres consommateurs et d'autres territoires voisins.

Cette autogestion sera l'occasion de limiter le gaspillage alimentaire, en planifiant et en gérant la production. Dans l'idée d'une boucle vertueuse, les déchets alimentaires type compost seraient directement renvoyés à la ferme.

quel fonctionnement?

03

un marché alimentaire de plein air
hebdomadaire de produits locaux

Lancé le 30 septembre dernier, le marché alimentaire a reçu des retours plutôt positifs, que ce soit de la part des producteurs ou des consommateurs. C'est pourquoi, depuis janvier 2023, il est passé sur un rythme hebdomadaire.

L'offre disponible sur le marché est riche avec un pic de 11 exposants qui viennent régulièrement sur le marché: viandes, fromages, fruits, légumes, rillettes, miel, pain, œufs et bières. Sans oublier la présence d'un food truck pour apporter un esprit guinguette au lieu.

pour rappel

Il est possible de participer à une scène ouverte, de venir avec vos instruments et de proposer de la musique à tous; mais également de vendre ses objets sur un espace vide-greniers lors des marchés.

N'hésitez pas!

RÉDACTION D'UN PROJET ALIMENTAIRE DE RÉFÉRENCE (PAR)

Le Projet Alimentaire de Référence (PAR), est le document officiel qui va permettre de définir la qualité globale du repas, de réaliser un diagnostic du système de restauration sur le territoire (à l'échelle communale), de rassembler toutes les parties prenantes et de les amener au dialogue, pour ensuite devenir un document qui sera notre référence (rapport final).

Nous pouvons le définir comme un pacte entre la Commune et tous les acteurs gravitant autour de la restauration collective

quel est son intérêt?

Il servira de repère pour monter le projet de la cantine durable, il va permettre de cadrer le rôle de chacun et ce qui doit être fait. Il permet aussi d'ouvrir des discussions et d'échanger sur ce sujet essentiel, pour que chacun puisse trouver sa place et sa fonction dans ce système, afin d'appréhender au mieux ses propres actions.

Il met en avant tous les sujets liés à l'alimentation et les missions qui doivent être abordés: nourricière et de santé publique (comment? quels produits? transformation?...), éducative (apprendre à manger avec les autres, le partage, découverte des goûts...), sociale (accessibilité...), économique (pouvoir d'achat, coût du matériel, pérennité de l'outil...) et environnementale (gaspillage alimentaire, à qui achète-t-on le produit?...).

Le PAR va proposer des actions à court et moyen terme. Il sera amené à évoluer et à grandir en fonction des échanges réalisés avec les acteurs concernés.

à qui s'adresse-t-il?

Ce document public sera mis en place par un comité de pilotage regroupant tous types d'acteurs de la restauration collective (enfants, parents, convives, cuisiniers, agents, ATSEM, agents techniques, élus, producteurs intermédiaires logistiques, membres de la commission pour les menus).

Il est initié par la Collectivité et va servir de fil rouge concernant les enjeux en matière d'alimentation et d'éducation autour de la cantine. De plus, il va pouvoir caractériser les recommandations auprès des professionnels. Il s'adresse donc à tous les utilisateurs de la cantine scolaire, qu'ils soient convives (enfants/parents d'élèves) ou professionnels.



Budget vert : la Ville éco-responsabilise ses finances

La transition écologique est une préoccupation commune et transversale à l'action politique de la Municipalité. Consciente que les dépenses financières de la Commune ont aussi leurs conséquences, parfois néfastes, parfois positives, sur l'environnement, la Ville a décidé de responsabiliser davantage ses finances avec la construction d'un budget vert.

Lors du Conseil municipal du 22 mars 2022, la Commune a déclaré l'état d'urgence climatique. À cette occasion, la commune de Mûrs-Érigné s'est engagée dans un effort de mobilisation d'urgence pour faire face à la crise climatique et à la perte de biodiversité, avec pour objectif, en association avec les efforts régionaux et nationaux, de réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 60% d'ici à 2030 (par rapport au niveau de 1990). Elle s'est également engagée dans l'accélération des stratégies d'adaptation et de résilience face aux intensifications des impacts climatiques.

« Parmi les nombreuses actions planifiées pour atteindre ces objectifs, la Municipalité a notamment choisi de mettre en place un budget vert, afin d'intégrer pleinement les enjeux écologiques dans les choix budgétaires et fiscaux, et d'en faire des leviers d'action majeurs pour engager la transition écologique. »

Et cela a débuté avec la mise en place de formations Fresque du climat, animées par Jean Esnault Formateur et consultant à Oïkos et associé Time for the planet, afin de former tous les élus, mais aussi de permettre à celles et ceux qui le souhaitent de devenir à leur tour formateur. C'est donc grâce à cet engagement et investissement des élus que des formations internes pour tous les agents municipaux ont eu ou vont avoir lieu.



Philippe Martin, 4^e adjoint délégué à la transition écologique, à la démocratie participative et à l'éco-tourisme.

Afin que chacun puisse prendre conscience de l'impact de ses dépenses budgétaires sur l'environnement, il a été décidé d'impliquer élus et agents dès les prémices du projet. Le budget vert s'est construit en 3 étapes :

1 Formation des agents sur la Fresque du climat

Conscients qu'il est nécessaire de bien comprendre un problème pour y apporter des solutions et passer à l'action, la Municipalité s'est engagée à former tous les élus et agents municipaux à la Fresque du climat. Les participants quittent l'atelier outillés pour créer des solutions à leur portée. Cette formation a permis d'entrevoir les pistes d'amélioration à étudier pour la création d'un budget « plus vert ».

2 Présentation du budget vert et prise en main de l'outil

Le « budget vert » constitue une nouvelle classification des dépenses budgétaires et fiscales selon leur impact sur l'environnement. L'outil créé par l'14CE (Institut de l'Économie pour le Climat) a été présenté à tous les agents responsables d'un budget lors d'une réunion collective. Une démonstration de prise en main du nouveau tableau de préparation budgétaire a été organisée.

3 Mise en œuvre sur la construction du budget 2023

Cette sensibilisation générale a permis de mettre en œuvre un premier budget vert dès 2023. Chaque responsable de service a ainsi construit son budget en catégorisant chacune de ses dépenses selon son impact sur l'environnement. Un bilan sera fait en fin d'année afin d'évaluer concrètement l'impact des dépenses 2023 sur notre environnement et ainsi savoir si notre objectif a été atteint: rendre notre budget plus « vert ».

Plus d'informations sur la fresque du climat sur fresqueduclimat.org

Rééquilibrer son alimentation avec Diet Plus

Dans l'une des 3 nouvelles cellules commerciales créées au rez-de-chaussée des logements Loire Niger 3, Sophie Taunay a ouvert en décembre dernier, Diet Plus, un centre franchisé spécialisé dans le rééquilibrage alimentaire. Rencontre.

Sophie, parlez-nous de votre parcours professionnel. Comment en êtes-vous arrivé à ouvrir cette franchise ?

J'ai fait un bilan de compétence en 2019, après 30 ans dans le commerce où j'étais responsable de magasin. Je souhaitais changer de métier pour me sentir plus utile et tout ce qui est médecine naturelle me faisait écho. Coach, encadrer, j'aimais l'idée d'accompagner des personnes dans la reprise en main de leur mode d'alimentation et la gestion de leurs corps. Je voulais une structure solide pour ne pas partir en solo et la franchise Diet Plus correspondait à mes attentes. C'est une structure avec de vrais résultats puisque la moitié des franchisés sont d'anciens clients, donc ça fonctionne !. Il n'y avait pas de Diet Plus autour d'Angers et l'opportunité des locaux qui se construisaient à Mûrs-Érigné a rendu tout cela concret.



Que propose Diet Plus? Quelle clientèle visez-vous ?

La méthode est basée sur un rééquilibrage alimentaire permettant de perdre du poids durablement sans frustration ni interdit. Aussi, elle permet de retrouver une alimentation saine et équilibrée qui correspond aux besoins. Grâce au bilan offert, le client identifie les raisons de son surpoids et prend conscience des mauvaises habitudes dont il faut s'éloigner. Je ne suis pas diététicienne ou nutritionniste. Je suis coach en rééquilibrage alimentaire. Nos outils sont les compléments alimentaires à base

de plantes qui accompagnent un plan alimentaire. Ils permettent d'accélérer, faciliter et d'accompagner la perte de poids. Un rendez-vous hebdomadaire de 20 minutes est nécessaire pour analyser les résultats et adapter des solutions si besoin. Nos clients sont des personnes de 20 à 75 ans, en surpoids plus ou moins important, souvent des femmes ayant pris du poids pendant la ménopause. Une fois l'objectif atteint, les résultats sont maintenus dans la durée grâce aux phases de stabilisation et d'entretien. Seuls les compléments sont à la charge du client.

Avez-vous une information en plus à nous donner ?

Tous les produits sont à base de plantes. Tout le coaching est offert. La perte de poids est d'environ de 3 à 4 kg par mois.

[Contact : Dietplus, 12 route de Cholet, au 07 63 75 06 47 ou à murserigne@dietplus.fr]

L'atelier Papilles, une nouvelle boulangerie installée

Entre La Poste, et la station-service U, Cyprien de Bary a ouvert mi-novembre, l'atelier Papilles, une boulangerie-pâtisserie qui propose aussi des sandwiches et de la petite restauration, sur place ou à emporter. Rencontre.

Cyprien, parlez-nous de votre parcours professionnel. Comment en êtes-vous arrivé à ouvrir cette franchise ?

Après 15 ans en tant que commercial dans le service informatique, j'ai souhaité me reconverter dans un secteur plus concret. Le monde de la boulangerie m'a immédiatement attiré. En plus d'être un commerce de proximité, c'est un métier en pleine mutation, mais où l'authenticité est primordiale, car c'est un pilier de la culture française. J'ai rencontré différentes franchises et les valeurs portées par l'atelier Papilles ont retenu mon attention. L'offre est variée : pain, salé, sucré, salon de thé... Et surtout un engagement agricole (pour une juste rémunération de tous) et des farines issues de l'agriculture raisonnée ou bio. Cet emplacement au cœur de la zone commerciale de Mûrs-Érigné correspond parfaitement à ce que je cherchais : une offre accessible aux habitants et aux employés de la zone, des places de parking et un accès rapide à l'autoroute.

Que propose L'atelier papilles? Quelle clientèle visez-vous ?

Je suis particulièrement fier de notre pain et les retours sont très bons. La farine provient de la région des Pays de la Loire. Nous utilisons un levain naturel avec une fermentation lente qui permet aux saveurs de se développer et une plus longue conservation. La pâtisserie est le domaine dans lequel on peut s'amuser et évoluer en répondant aux demandes de nos clients. Outre le pain, la viennoiserie et la pâtisserie, nous proposons une gamme salée riche et variée : sandwiches froids ou chauds, salades, pâtes, pizza, quiches... Nous avons 4 formules de plat-dessert-boisson. Nous nous efforçons d'être originaux sans pour autant oublier de proposer les classiques de la restauration boulangère. Il y a par exemple une option végétarienne dans chaque menu. Il est essentiel pour moi d'être à l'écoute de nos clients, de leurs retours et de leurs conseils. En plus des riverains, j'espère attirer les gens qui partent ou rentrent du



travail (nous avons une grande amplitude horaire, de 7 h à 19 h 30, jusqu'à 14 h le dimanche) et ceux qui veulent faire une pause gourmande à midi ou en journée.

Avez-vous une information en plus à nous donner ?

Il est important que les gens se sentent bien dans mon établissement, aussi bien les clients qui profitent de la luminosité de la salle, que les 9 personnes recrutées (4 à la production et 4 en vente + 1 apprentie), toutes habitant à Mûrs-Érigné ou à proximité. À court terme, je souhaite installer une terrasse et mettre en place un système de fidélité. À plus long terme, j'ambitionne d'ouvrir 1 ou 2 autres établissements dans l'agglomération.

[Contact : L'Atelier papilles, 17 rue Valentin-des-Ormeaux, au 02 41 68 39 85]

Une nouvelle propriétaire à la Fontaine du Mont

La Fontaine du Mont, ancien lieu de résidence d'artistes, restaurée en chambres d'hôtes il y a un peu moins de 2 ans, vient de changer de propriétaire. Repris par Yvanie Olbert en décembre 2022, ce manoir a de nouveau accueilli ses premiers clients début février.

Yvanie, parlez-nous de votre parcours professionnel. Comment en êtes-vous arrivée à vous lancer dans ce projet ?

C'est un projet que j'avais en tête depuis des années. À la fermeture de mon entreprise en 2022, je me suis dit que c'était le moment. J'ai trouvé ce lieu qui était en vente et en suis tombée



amoureuse. J'ai toujours été dans le commerce, mon mari aussi. Le contact avec les gens, c'est un besoin. L'ancien propriétaire avait déjà réalisé tous les travaux. Nous avons installé notre mobilier et décoré à notre goût.

Quel type d'accueil proposez-vous ?

Nous proposons 4 chambres en location dont une suite parentale avec double chambre, et une chambre avec lit twin (séparable). Il y a une piscine extérieure et une salle qui peut accueillir des groupes pour les séminaires, formations... Nous accueillons tout type de clientèle, que ce soit touristique ou des locaux. Le petit-déjeuner continental est inclus dans la

location et servi sous forme de buffet dans une salle dédiée.

Avez-vous déjà des projets pour votre établissement ?

La salle de séminaire pourrait à terme accueillir des réceptions. Nous venons seulement d'ouvrir, mais nous souhaitons à l'avenir travailler avec les acteurs économiques du coin (vignerons, producteurs de produits pour le petit déjeuner...).

[Contact : Yvanie Olbert, La Fontaine du Mont, au 02 41 97 26 72, à lafontainedumont49@gmail.com, ou sur lafontainedumont.fr]

Vie associative

Naissance de l'association « Au Gerموir d'Initiatives Solidaires »

Nous vivons dans une société où, devant la crise environnementale et sociale, il devient urgent d'imaginer d'autres formes d'organisation de nos activités sociales pour favoriser l'échange, le partage de savoirs, pour favoriser des rencontres entre des acteurs multiples, pour mettre en œuvre d'autres manières de vivre ensemble respectueuses de l'environnement et des humains. Depuis neuf mois, un collectif se mobilise et a abouti à la création d'une nouvelle association : "Au Gerموir d'Initiatives Solidaires" (AGIS).



Notre association se définit comme "Tiers-lieu" dans le but de permettre une synergie de tous les acteurs voulant, dans une ambiance conviviale et fraternelle, favoriser la solidarité par le lien social et culturel entre les citoyens. Mais aussi permettre, par des actions d'éducation populaire, que chacun et chacune puisse

participer à des actions en faveur de la transition tant écologique que sociale. Et également initier et développer toute action dans le cadre de l'économie sociale et solidaire en faveur de l'intérêt collectif.

L'association a pour but de fédérer les différents acteurs (associations, citoyens...) qui se reconnaissent dans ces objectifs. Chacun d'eux pourra mener ses activités de façon autonome au sein de cette fédération et ainsi participer à cette mouvance vers de nouvelles formes de relations citoyennes dans un environnement en pleine mutation. « Mûrs des Arts » et l'« AMAP bien Mûrs » ont déjà décidé de leur participation à cette nouvelle fédération. D'autres associations nous ont contactées.

La Municipalité de Mûrs-Érigné nous met à disposition l'ancien « Espace Jeunes » pour développer les activités. L'association gèrera en direct les "espaces conviviaux"

et les "espaces d'accueil", tandis que les associations parties prenantes d'AGIS assureront leurs propres activités.

Un café associatif fonctionne tous les vendredis soir depuis le 13 janvier, auquel tous les citoyens sont conviés, moyennant une adhésion et une cotisation de 2€. Nous vous invitons à venir nous rencontrer et, pourquoi pas, envisager avec vous l'utilisation de ce lieu pour vos propres activités. Nous vous souhaitons une année 2023 pleine d'espoir et de bonheur pour vous et tous ceux que vous côtoyez. Nous souhaitons également à notre nouvelle association de prendre pleinement son élan pour répondre au mieux aux enjeux actuels. Par avance, nous vous remercions de votre soutien. Bien chaleureusement, les membres d'AGIS.

[Contact : AGIS à bienvenue@augermoir.fr]

L'APE des écoles Charles Perrault et Marie Curie vous invite à leur carnaval et soirée dansante

L'Association des Parents d'Élèves des écoles Charles Perrault et Marie Curie organise une journée festive sur entrée libre, samedi 4 mars à partir de 15h au Centre Culturel Jean Carmet.

Au programme, des activités pour les petits et les grands avec balades à poney, défi sportif, tatouages, ateliers créatifs, jeux en bois, Escape game, tirage de la tombola... il y en aura pour tout le monde! Également un concours du meilleur déguisement. Chers parents, venez déguisés, vous aussi! Et qui sait, peut-être que vous serez récompensés! Il y aura aussi de la gourmandise avec des pop-corns, des crêpes, des bonbons... Tentez de deviner le poids du panier gourmet et repartez avec! Une boum rien que pour nos enfants, en compagnie de notre super mascotte, est organisée. Le soir, un repas est possible (sur pré-commande, uniquement réservé aux parents d'élèves de l'école) suivi d'une soirée dansante ouverte à tous avec DJ Math! Les bénéfices réalisés seront reversés aux équipes enseignantes des deux écoles pour financer les sorties scolaires de fin d'année.

[Contact: APE Charles Perrault Marie Curie à apeperraultcurie@gmail.com ou sur Facebook: [apeCharlesPerraultMarieCurie](https://www.facebook.com/apeCharlesPerraultMarieCurie)]



17^{ème} challenge communal de la boule de fort

Les 3 sociétés de boule de fort vous attendent à partir du 6 mars pour participer à leur challenge communal!

Ce challenge est ouvert à tous les sociétaires des jeux communaux, aux érimûrois ou aux personnes travaillant sur la commune, et ce, dès 9 ans. Il se joue par équipe de 2 joueurs. Pour y participer, rien de plus simple, inscrivez vous avant le 1^{er} mars auprès de la société Le Commerce au 06 50 88 91 18. Munissez vous de vos plus beaux chaussons et venez défier les autres binômes! Si vous n'avez pas de boules de fort, il suffit d'en demander au moment de l'inscription, elles vous seront prêtées. Pour faciliter votre participation, il est possible de choisir le jour de votre première partie.

[Contact: Le Commerce, 5 chemin de Trémur, au 06 50 88 91 18; Le Cercle Saint Pierre, 13 rue des Acacias au 07 87 12 26 06; ou la Société le Pavillon, 10 rue Pierre Lévesque, au 06 40 57 33 65]



Le Tai Chi vietnamien à l'honneur

La reconnaissance fédérale des Arts Internes Vietnamiens en point de mire lors de la Coupe des arts martiaux.

La Coupe des arts martiaux vietnamiens s'est tenu le week-end du 14 janvier dernier à Saint Barthélémy d'Anjou regroupant plus de 200 participants. Pour la première fois en France, une épreuve d'Arts Internes Vietnamiens a été mise au programme. Elle s'est déroulée sous l'œil vigilant des représentants de la fédération française de Karaté venus de Paris pour l'occasion. Ils envisagent en effet de rajouter cette discipline aux autres pratiques affinitaires déjà présentes au sein de la FFKDA. 30 participants, seniors et vétérans, concourraient en Quyen (enchaînement) mains nues. 8 élèves de l'école Nhgia Ho (dont dépend le club de



Les compétiteurs et Maître Stéphane Gaudard (à droite)

Mûrs) ont participé obtenant 3 podiums (Argent senior féminine, Bronze vétéran féminine et Argent vétéran masculin).

Tout auréolé de leurs victoires et pour célébrer le nouvel an asiatique, les clubs de Viet tai chi du sud Loire (Mûrs-Érigné et St Jean des Mauvrets) ont participé à l'animation du 21 janvier, place St Eloi (à l'invitation de l'Institut Confucius d'Angers) pour des démonstrations. « Chuc Mung Nam Moi » à tous (bonne année en vietnamien).

[Contact: Viet Tai Chi Mûrs-Érigné, au 06 73 47 19 28 ou à vtcmurserigne@gmail.com]

En bref

Rejoignez Les jardins de l'Aubance

L'association créée en 2002 regroupe 29 jardiniers sur 2 sites cultivés sans pesticides de manière éco-responsable. Les parcelles de ces jardins familiaux, réservées aux érimûrois, vont de 50 à 120m² avec un compteur pour arroser. Des échanges de plants et de légumes sont possibles lorsque les récoltes sont bonnes. Du matériel est à disposition des jardiniers.



[Contact: M. Paumeau, Les jardins de l'Aubance, au 06 87 45 73 48]

Les judokas et jujitsukas de Mûrs-Érigné sont au cœur de leur saison sportive

Aux vacances de Noël, les judokas du Judo Jujitsu Mûrs-Érigné (JJME) se sont rassemblés pour partager 2 jours d'immersion dans leur sport favori.



Les stagiaires de Noël

Johan Ledroit, Éducateur Sportif, était accompagné de trois jeunes bénévoles expérimentés: Manoah, Timothée et Nathan (ceintures marron et noire). Ensemble, ils ont transmis leurs connaissances des techniques et des valeurs qui fondent l'esprit du judo.

Les sportifs, âgés de 6 à 12 ans, ont des grades allant de la ceinture blanche à la ceinture verte. Le principe est que les plus expérimentés guident les plus novices dans leurs progrès. Ces stages réguliers ont pour objectif de renforcer les liens entre les pratiquants et de leur apporter des techniques qu'ils mettront en application dans les compétitions.

Depuis le début de la saison, tous les jeunes ont pu participer à différentes rencontres, notamment les interclubs organisés à Mûrs-Érigné le 27 novembre dernier qui ont rassemblé plus de 300 jeunes des villes alentours. Par ailleurs, Camille, Timélia et Zoé ont reçu le titre départemental par équipe dans la catégorie Benjamine. Manoah s'est illustré en remportant le titre de Champion Départemental Individuel Minime.

[Contact: Judo Jujitsu Mûrs-Érigné, Dojo Gérard Rabin, rue des Lilas, au 07 83 21 52 97, à judojujitsumurserigne@gmail.com ou sur judo-murs-erigne.ffjudo.com]

C'est parti pour la deuxième phase à l'ASI tennis de table

Après une 1^{ère} phase de toute beauté (3 montées, 2 maintiens et 1 descente), le championnat par équipe reprend ses droits.

L'équipe 1 va découvrir la Régionale 2, l'équipe 2 passe en Pré-Région, les équipes 3 et 4 qui évoluaient en Départementale 2 sont rejointes par une équipe championne de Départementale 3. La seconde D3, quant à elle, reprend la phase 2 en D4 après un final très tendu puisque le verdict de la descente est intervenu après calcul des sets entre les 3 dernières équipes. La 1^{ère} journée de cette phase 2 confirme cette bonne dynamique puisque 5 des équipes seniors ont gagnées

Tous ces bons résultats sportifs n'arriveraient pas sans un travail de fond effectué par nos entraîneurs, Benjamin (DEJEPS Tennis de Table), Anthony (Service civique), Steven (BPJEPS Activité Pour

Tous) et Lilou (IFEPSA 2^e année) auprès de toutes les catégories, Fit-Ping le lundi soir, les loisirs du mardi soir, tous les groupes de jeunes du baby-ping au groupe Espoirs et les groupes Séniors qui affichent complets quasiment toutes les semaines, tant les personnes ont plaisir à se retrouver et « transpirer ensemble ».

En parallèle, des différentes activités sportives, l'ASI TT est toujours en pleine ébullition avec les diverses manifestations (Open Anjou Ping, Loto, Tournoi National du 30 avril/1^{er} mai...) et pour cette année un fil rouge avec les 50 ans du club qui seront célébrés le 29 avril avec plein de surprises...noter sur votre agenda.



Une partie de l'équipe titre D3

Alors si vous voulez plus d'infos ou voir de la compétition, n'hésitez pas à pousser la porte de la salle Myriam Charrier, et venir nous interroger, ou contacter Benjamin au 06 21 92 00 92 ou Philippe au 06 89 68 77 33. Alors à bientôt pour de nouvelles aventures.

[Contact: ASI Murs Erigne Tennis de Table, salle Myriam Charrier, 1 rue des Lilas, au 06 89 68 77 33, sur asittmurs@gmail.com ou sur www.asimett.com]

Hommage aux morts en Algérie

Les anciens combattants de Mûrs-Érigné, le 5 décembre, ont commémoré le souvenir de leurs compagnons tués en Algérie.



La section CATM de Mûrs-Érigné, avec leurs collègues UNC et Para d'Anjou, se sont réunis comme tous les ans, le 5 décembre, pour un hommage aux morts anciens combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc. À l'issue de la cérémonie, les porte-drapeaux se sont recueillis sur les tombes de deux de nos camarades tués en Algérie: François Ménard et Marcel Roux.

Ensuite, un vin d'honneur fut offert par la Municipalité à l'Hôtel de ville, avant que la section des CATM ne se retrouve pour un repas à Jean Carmet. Là, 70 de nos adhérents et sympathisants se sont retrouvés dans la bonne humeur, agrémentée de chansons, histoires et cornemuse, pour le plaisir de tous.

[Contact: Claude Dublé, Président de la section départementale CATM de Mûrs-Érigné, à claudecolette.duble@free.fr]

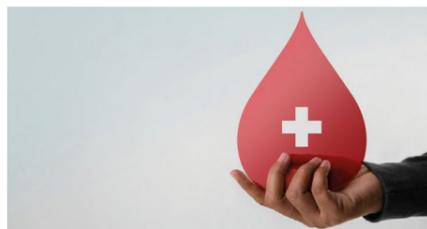
Une situation catastrophique sur les stocks de produits sanguins

Serions-nous devenus égoïstes ? Depuis le dernier trimestre 2022, l'Établissement Français du Sang connaît une situation catastrophique concernant les stocks de produits sanguins et ne dispose que d'une réserve d'une semaine au niveau national. Notre région est dans une situation stable mais connaît une baisse de fréquentation dans l'ensemble de ses collectes. En ce qui concerne l'association locale, nous avons connu une baisse de 18% par rapport à la même période en 2021 lors de notre dernière collecte le 8 décembre.

Nous nous tournons vers vous afin de solliciter votre générosité pour venir faire un don de sang, car c'est un don qui, hormis le fait de prendre un peu de votre temps libre, ne vous coûtera rien financièrement. Pour donner, il faut avoir 18 ans minimum (justificatif sur présentation d'une pièce d'identité), ne pas être à jeun (contrairement à une prise de sang pour analyse), bien s'alimenter et s'hydrater dans les heures qui précèdent le don, ne pas avoir effectué d'efforts physiques intenses avant le don, tenir compte des contre-indications (à voir sur donsdesang.efs.sante.fr).

Les collectes de sang ne se faisant que sur rendez-vous, vous devez vous inscrire sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr ou

scanner le QR code qui figure sur les affiches mises dans les commerces qui les acceptent (surtout n'oubliez pas d'aller jusqu'au bout afin de valider votre rendez-vous). Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez



pas à nous contacter afin que l'on vous aide dans votre démarche. Notre prochaine collecte se déroulera le jeudi 6 avril au Centre Culturel Jean Carmet de 15h30

à 19h30; elle sera suivie de 3 autres qui se dérouleront les 8 juin, 24 août et 14 décembre aux mêmes horaires et même lieu. Lors de votre prise de rendez-vous, si vous en avez la possibilité, privilégiez les créneaux entre 16h30 et 17h30 car ce sont les moins chargés.

Les malades comptent sur vous car, si vous l'ignorez, 1 poche de sang sert à soigner 3 personnes ! Si vous ne pouvez pas donner, parlez-en autour de vous car ce sera une autre façon de participer. Merci.

[Contact: Association pour le Don du Sang Pays Louet Aubance, 8 rue Tudela de Duero, au 06 72 81 95 84 ou à adsbpayslouetaubance@netcourrier.com]

KaléidoVox, la chorale de Mûrs-Érigné, fête ses 40 ans

Le samedi 13 mai 2023 à 20h au Centre Jean Carmet, KaléidoVox, la chorale de Mûrs-Érigné, donnera un concert spécial pour fêter ses 40 ans.



La première partie sera l'occasion pour les anciens choristes et différents intervenants de partager avec le public la reprise de quelques chansons culte sous la direction de Michel Houbine, chef de chœur depuis 36 ans et de Yann Touchard, assistant chef de chœur depuis 2008. Nous revivons ainsi quelques grands moments des concerts passés en choisissant parmi plus de 400 partitions de chansons de variétés et une dizaine de livrets d'œuvres classiques !

[Contact: Jacky Cahour, Président de l'Association KaléidoVox, Maison des Arts, 18 rue Pierre Lévesque, à chorale.kaleidovox@gmail.com ou sur www.choraledemurserigne.fr]

Zoom sur le gîte de la Garenne

Propriété de la Commune, le gîte La Garenne est géré par la FOL49 et en particulier par le Centre Bouëssé - La Garenne. Ce manoir du XV^{ème} siècle restauré en 2005 est situé dans un parc boisé et clos de 6000 m² aménagé qui vous assure un séjour en toute tranquillité.

Ce gîte, bien implanté sur le territoire, a une vocation première éducative et culturelle en accueillant des classes découvertes tout au long de l'année. Afin de permettre cet accueil, il est également loué aux particuliers, associations, groupes sportifs ou entreprises.

À louer en gestion libre lors de week-ends, voire certaines semaines, il est idéal pour vos regroupements de famille, entre amis, un séminaire... Il est composé de 33 lits,

d'un salon avec cheminée, d'une cuisine équipée et salle à manger aménagée dans la véranda ouverte sur le parc boisé et clos, il est situé dans un quartier résidentiel.

Pour la location de ce gîte, les Érimûrois disposent d'un tarif préférentiel.

Enfin, pour des groupes plus importants, un Village Vacances de 49 lits se trouve de l'autre côté du parc pour une capacité totale d'accueil de 82 personnes en hébergement de confort.



Le Centre Bouëssé - La Garenne propose également un espace champêtre avec un camping sur place (selon disponibilités) ainsi que de la location de salles.

Pour tous types de projets de particuliers ou pour des groupes, n'hésitez pas à contacter Sylvie Marsault, chargée de mission tourisme, pour un devis personnalisé à la demande.

[Contact: Centre Bouëssé la Garenne, 7 route de Nantes, au 02 41 80 91 23]

Activités nouvelles, fusion réussie et rayonnement amplifié pour l'AFR

En septembre, à la demande de la Renouée et pour permettre aux intéressés de poursuivre leurs activités, nous avons repris le yoga, le qi-gong et l'art floral. Ces nouvelles activités se sont ajoutées au stretching, au pilates, au cinéma, à notre club de l'amitié et à nos trois bourses annuelles.

Nous avons accueilli de nouveaux membres au sein de notre Conseil d'Administration qui nous ont aidés à gérer de nouveaux prestataires de services. De ce fait, nous avons doublé le nombre de nos adhérents. Dépassés par la rapidité de cette évolution et soucieux avant tout d'organiser au mieux les choses, nous n'avons pas encore pris le temps de communiquer. Nous y remettons maintenant que chacun semble avoir trouvé sa place et s'épanouir dans l'activité ou les activités choisies. Il est toujours possible de s'inscrire, les tarifs seront au prorata des cours restants.

Stretching le lundi à 11h et le jeudi à 10h30. Pilates le jeudi à 9h30 et à 19h50 (nous avons dû ouvrir ce nouveau cours pour répondre à la demande). Yoga le lundi à 19h et le vendredi à 9h et à 10h30. Le Qi-gong le jeudi à 18h. L'art floral un vendredi par mois de 15h à 18h. Le cinéma tous les mercredis à 20h30 et un mercredi par mois à 15h. Le club de l'amitié tous les jeudis de 14h à 18h.

Manifestations à noter dans vos agendas: la bourse aux vêtements printemps/été le mercredi 29 mars au Centre culturel



Jean Carmet, et une marche Qi-gong le dimanche 2 avril de 9h30 à 12h30.

[Contact: Catherine Audouin, Association Familles Rurales, au 06 85 47 90 74 ou à camaud@outlook.fr]

Les bénévoles en action dans le centre bourg

Le samedi 17 décembre fut une journée bien occupée pour les habitants du bourg de Mûrs !

Le matin, nous avons participé à la rencontre proposée par les élus aux habitants du bourg. Lors de ce premier "Café des élus" dans notre quartier, les échanges furent positifs au regard des projets à venir: circulation, stationnement, commerces... L'information circulera, notamment en adhérant à notre association, qui, lors de son Assemblée Générale du 20 janvier, a décidé de s'ouvrir au-delà du périmètre du bourg en prenant le nom des « Amis et Habitants du Bourg de Mûrs ». Il faisait très froid ce samedi, mais cela n'a pas arrêté les bénévoles - adultes et enfants - venus décorer le Petit Mail situé à l'angle de la route de Nantes et de la rue des Acacias pour les fêtes de Noël. Et à propos de ce Petit Mail, il faut signaler

qu'il a fait l'objet de toutes les attentions en 2022: les bénévoles se sont retrouvés 12 fois dans l'année pour débroussailler, tondre, planter, décorer, le tout dans la bonne humeur autour d'un café et petits biscuits car « après l'effort, le réconfort » ! Nous enclenchons 2023 avec la même énergie pour faire de cet espace vert un lieu de convivialité pour les habitants du bourg.

[Contact: AHBM au 06 38 81 68 59 ou à asso.ahbm@gmail.com]

L'AMAC Mûrs des Arts a relancé sa programmation 2023

Nous vous l'avons annoncé dans la précédente Gogane, nous y sommes ! Après avoir modifié son appellation, l'AMAC ex amis du BCM, est devenue l'AMAC Mûrs des Arts. Elle lance sa saison, en nouant un partenariat avec l'association Au Germe d'Initiatives Solidaires (AGIS).

AGIS, association fédérative et tiers lieu, gère elle-même un bar associatif et espace de convivialité dans son local situé 12 rue de Bellevue. Le lancement public de l'association et l'inauguration du lieu se sont déroulés le 3 février. Un concert du groupe El'n'Pop, offert par Mûrs des Arts, a animé la soirée pour fêter ensemble ce début prometteur.

Mûrs des Arts prévoit de programmer dans le local d'AGIS un spectacle tous les 1^{ers} samedis du mois. Ces événements seront sur réservation, et selon les soirées, avec un tarif préférentiel pour les adhérents à Mûrs des Arts. En dehors de ces spectacles

mensuels, l'association pourra proposer d'autres animations culturelles. Elle en appelle à ses adhérents pour proposer tout projet (conférence, débat, causerie, spectacle, danse...) et par la même, contribuer à la vie de l'association et à la programmation.

Pour Mûrs des Arts, c'est ainsi retrouver la dynamique enclenchée il y a plus de 7 ans, renouer et maintenir le tissu relationnel, s'enrichir d'échanges de savoirs et de savoir-faire. Le collectif d'administration reste ouvert à toute personne désireuse d'entrer dans le groupe de réflexion sur la programmation ou tout simplement



pour proposer et mettre en œuvre avec lui un projet culturel. En adhérant, vous maintenez votre implication et partagez nos valeurs. Le bulletin d'adhésion et la charte associative seront envoyés sur demande par mail, ou à retirer au local « Au Germe » ouvert le vendredi soir à partir de 18h.

Notre prochaine lettre d'information, destinée aux adhérents et sympathisants, vous informera de nos prochains spectacles des 4 et 18 mars !

[Contact: AMAC Mûrs des Arts à mursdesarts@ecomail-asso.com]

Retour sur un superbe bal folk

Le 7 janvier dernier, dans la belle salle parquetée du Centre Culturel Jean Carmet, Bâbord à Mûrs a organisé un superbe bal folk, dont la réussite mérite d'être partagée. Ce bal a été animé en alternance par le groupe Oléane (avec Cathy Delhumeau et Jean-Luc Debeaulieu à l'accordéon diatonique, accompagnés de Guy Pichereau à la guitare) et celui d'Aqhor (avec François Pernel à la harpe et Bill Vétillard à l'accordéon diatonique).

Il a réuni, dans une ambiance chaleureuse, conviviale et festive, 250 danseurs de tout âge, lesquels ont pu évoluer au son de belles musiques, mélangeant des airs traditionnels et de compositions originales, créés par ces groupes. Ces morceaux, mélodieux et sensibles, où le rythme pour la danse est primordial, ont offert aux participants une variété de danses allant des plus basiques au plus compliquées. Ce répertoire, composé de danses solitaires ou en complicité avec les autres participants a eu beaucoup de succès. La qualité musicale a été renforcée par la sonorisation, assurée par Pascal Berthault dit Paco, sonorisateur professionnel. Cette belle musique a ravi, aussi, l'oreille des personnes venues profiter, simplement, du plaisir d'écouter ces belles mélodies. Une nouveauté cette année, une initiation gratuite aux danses folks a précédé le bal. Animé par Cathy Delhumeau sur des compositions d'Oléane, ce stage a permis



aux 50 participants de se familiariser à des danses simples et faciles à mémoriser. Cette façon festive de se préparer au bal a été très appréciée, permettant aux personnes novices, d'oser entrer dans la danse et d'évoluer avec d'autres partenaires. La danse folk sera à nouveau à l'honneur, les 13 et 14 mai 2023 dans le cadre de la 22^e traditionnelle Fête du port de la Fontenelle.

[Contact: Bâbord à Mûrs, 5 rue du Grand Pressoir, à babordamurs@outlook.fr ou sur babordamurs.over-blog.org]

Érimûr'Ânes compte un nouvel arrivant

Notre association ne cesse d'enrichir son troupeau avec l'arrivée d'un nouvel équidé depuis le 29 novembre 2022. Son nom est Platero, un âne andalou né en Espagne de bientôt 4 ans.

Il a passé avec succès son mois d'essai à nos côtés. Il a été acheté auprès de l'élevage Ananco à la Fouardière, Mâle-Vale-au-Perche en Normandie. Cet âne trop petit par rapport aux standards de la race « âne andalou » (il toise tout de même 1m40, mais il aurait dû faire au moins 1m45) a donc été castré en septembre pour être vendu comme âne de selle.

Son intégration dans notre groupe d'ânes et de chevaux se fait par étape car depuis sa castration il apprend à vivre en communauté (un âne « entier » défend son territoire et peut se montrer agressif envers les autres équidés et envers les humains). Platero se montre très volontaire dans les séances de travail à pied qui lui sont proposées, en liberté comme en longe. Son débouillage se fera dans le courant du mois de mars, une fois qu'il sera habitué au port de la selle et du filet, ainsi qu'au travail en longues rênes, et bien entendu après une séance d'ostéopathie pour être

sûr de commencer le travail avec un bon dos!

Pour rappel notre association est reconnue d'intérêt général depuis 2018 pour la valorisation des ânes à travers l'équitation de pleine nature.

Vous pouvez donc de ce fait parrainer un de nos équidés et nous sommes à la recherche de parrains/marraines pour Platero. Toute donation est déductible des impôts à hauteur de 66% et le parrainage d'un de nos équidés est considéré comme un don. Le parrain ou la marraine s'engage à verser une « pension » mensuelle pour aider l'association à entretenir son ou sa « filleul(e) » tout en permettant de continuer à proposer des cours à des tarifs abordables. Le montant de la « pension » mensuelle est au choix du donneur: à titre d'information, en 2020, le coût d'entretien d'un de nos équidés était évalué à 60€/mois; mais avec l'envolée

Fête du Port les 13 et 14 mai

Après la réussite de son bal folk, Bâbord à Mûrs se tourne vers la préparation de la Fête du Port qui aura lieu les 13 et 14 mai au port de La Fontenelle.

Programme prévu: bal folk tout le week-end, ainsi que des peintres et un marché artisanal, le dimanche. Que vous soyez seul, entre amis ou en famille, vous serez accueillis du samedi 19h au dimanche 19h dans une ambiance de guinguette, conviviale et festive. Vous pourrez vous prélasser au bord du Louet, danser au son de belles musiques folks, savourer de délicieuses crêpes et galettes.

Programme détaillé dans la Gogane d'avril. Pour vous tenir informés de l'évolution de cette préparation, n'hésitez pas à consulter notre blog.

L'équipe de Bâbord à Mûrs vous attend pour partager cette belle fête avec vous!



Platero avec Caroline, notre monitrice

de certains prix, on serait plus autour de 90€/mois en ce moment. À ce titre, un équidé, dont Platero, peut avoir plusieurs parrains/marraines.

[Contact: Érimur'ânes au 07 81 17 65 85 ou 06 21 47 90 96, à asso.erimur.anes@gmail.com, sur asso.erimuranes.free.fr ou sur Facebook, Instagram et encore TikTok]

Soutenir la résilience alimentaire

Devant la crise écologique et énergétique, qui nous impose de refonder nos modes de production et de consommation, si nous voulons préserver les conditions d'habitabilité de notre planète, la réforme de notre modèle agricole s'avère un enjeu essentiel.

En effet, le modèle agro-industriel conventionnel s'est avéré non seulement destructeur pour notre environnement mais également vulnérable face aux risques et perturbations multiples qui se profilent (sécheresse, dégradation des sols, artificialisation des terres, mais aussi des problématiques sociales avec le départ à la retraite de plus de 50% des agriculteurs d'ici 2030).

Aussi notre système agricole doit impérativement répondre aux enjeux de sécurité alimentaire, de climat, de biodiversité et d'épuisement des ressources.

C'est pour répondre à ces défis qu'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) se met en place au niveau de notre agglomération angevine: il a pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines.

Décliné localement sous la forme d'un Projet Alimentaire de Référence (PAR), celui que nous allons mettre en place a pour ambition de fédérer et de mettre en réseau les acteurs de la restauration collective pour une alimentation saine, durable, locale, issue en majeure partie d'une agriculture paysanne respectueuse du vivant.

Plus concrètement, ce projet de re-territorialiser nos systèmes alimentaires trouve déjà une traduction hebdomadaire dans notre commune avec la mise en place d'un marché alimentaire de plein air se tenant tous les vendredis, au parc du Jau de 16h30 et 19h30, et intégrant également un vide-greniers et des événements musicaux ponctuels.

Aussi, si vous voulez trouver des produits frais et de qualité proposés par des producteurs locaux, le tout dans une atmosphère conviviale, n'hésitez pas à le fréquenter et à venir faire marcher ce marché!

Le groupe majoritaire, « Mûrs-Érigné en actes ».

2022: l'aboutissement d'un certain nombre de nos projets

L'année 2022 fut une année placée sous le signe de la sobriété en termes de projets portés par la nouvelle équipe municipale. En effet, les projets comme l'Espace intergénérationnel, le Conseil Municipal des jeunes, l'ABC (Atlas de la Biodiversité Communale), l'inauguration de la mini-forêt aux Hauts de Mûrs, les locaux commerciaux route de Cholet, la ligne Express reliant Mûrs-Érigné à Angers, etc... ont été lancés par l'ancienne équipe municipale. Ils ont été menés à bien: c'est donc pour notre groupe une belle satisfaction. L'équipe actuelle a capitalisé sur notre héritage et a inauguré ou communiqué sur des projets pensés et imaginés par d'autres... Pour l'année 2023, nous attendons des nouveaux projets et des avancées significatives dans la mise en œuvre.

À l'heure où les communes connaissent la progression de leurs dépenses énergétiques et sont au fait de leur renégociation

de leurs contrats d'énergies, par exemple, notre Municipalité n'est toujours pas en mesure de communiquer un vrai budget prévisionnel en la matière. Les habitants sont très sensibles à l'écologie, certes, mais attendent d'autres choses, notamment des projets structurants pour leur ville comme les équipements sportifs, une nouvelle conception de l'entrée du site de la Roche de Mûrs (parking, accès piétons, voitures...), l'aménagement de la rampe d'Érigné... Les actes attendus par les érimûrois ne peuvent pas se limiter essentiellement à des moments de convivialité, avec des verres de l'amitié, même si ces moments sont forts agréables!

Gageons que 2023 soit une année fructueuse en projets! Bonne année à toutes et tous; vous pouvez compter sur notre groupe.

Le groupe minoritaire, « Mûrs-Érigné au cœur ».

Comment museler une opposition

Mr le Maire,

Nous espérons un fonctionnement démocratique au sein des élus du Conseil municipal comme promis lors de votre installation.

À ce jour, pour des raisons diverses, nous disposons de très peu d'éléments pour débattre sur le fond des dossiers.

Commission à des heures où nos élus travaillent, convocations non reçues ou sans objet, informations du travail de la Municipalité par voie de presse.

Le Conseil Municipal n'est pas censé être une chambre d'enregistrement mais un lieu de débat.

Qu'en est-il des grands dossiers?

- La lutte contre les faits de délinquance et d'incivilités?
- L'aménagement du secteur de la ferme dans le bourg de Mûrs?
- L'entretien des trottoirs et des rues?
- Le projet du terrain synthétique?
- Le plan de circulation et limitation de la vitesse dans la commune?

Ne dites plus « on se prépare » cela fait déjà un an que vous êtes en action!

Le groupe minoritaire, « Ensemble pour Mûrs-Érigné ».

Prochains conseils municipaux: mardis 14 mars, 4 avril et 2 mai à 20h à l'Hôtel de Ville.

Séances ouvertes au public et retransmises en direct sur la chaîne YouTube de la Ville (lien partagé sur le site et la page facebook de la Ville). Retrouvez les ordres du jour et les compte-rendus des séances sur www.murs-erigne.fr/citoyenne/conseil-municipal

Agenda

17 février - 16h30/19h30

Marché alimentaire
au parc du Jau

19 février - 14h/16h30

Observation des Oiseaux d'eau au marais de l'Aubance
au Centre Technique Municipal

Du 20 au 26 février

Festival Ça Chauffe
au CCJC

22 février - 10h

Atelier " Brico-piquant "
à la salle Gaillard

24 février - 16h30/19h30

Marché alimentaire
au parc du Jau

25 février - 10h/12h

Café des élus

1^{er} mars - 10h30/11h30

Contes d'Aïcha
à la médiathèque

1^{er} mars - 14h15/17h30

Permanence Irigo
à la médiathèque

1^{er} mars - 15h

Un Petit Miracle
Cinéma au CCJC

1^{er} mars - 20h

Astérix et Obélix : L'Empire du milieu
Cinéma au CCJC

2 mars - 20h

Sensibles, au cœur des espaces naturels de l'Anjou
Ciné-rencontre au CCJC

3 mars - 16h30/19h30

Marché alimentaire
au parc du Jau

4 mars - 15h

Journée festive (carnaval et soirée dansante)
au CCJC

4 mars - 19h30/22h

15^{ème} nuit de la chouette
à l'Hôtel de Ville

4 mars - 20h30

Concert
par Mûrs des Arts au Gerموir

9 mars - 20h

En vie
Théâtre au CCJC

10 mars - 16h30/19h30

Marché alimentaire
au parc du Jau

10 mars - 18h30

Concert acoustique de J-M. Boutet & M. Piton
à la médiathèque

Du 13 au 16 mars

Digital Clean up day
à l'espace Bellevue

15 mars - 10h30/11h30

Contes d'Aïcha
à la médiathèque

15 mars - 20h30

La Syndicaliste
Cinéma au CCJC

16 mars - 20h

Les Époux
Théâtre au CCJC

17 mars - 16h30/19h30

Marché alimentaire
au parc du Jau

18 mars - 10h/12h

Café des élus

18 mars - 20h30

Infirmière à cœur ouvert
Spectacle-débat
par Mûrs des Arts au Gerموir

22 mars - 20h30

Les Petites Victoires
Cinéma au CCJC

24 mars - 16h30/19h30

Marché alimentaire
au parc du Jau

25 mars - 16h

Finale challenge communal de la boule de fort
à la médiathèque

26 mars - 10h/12h30

Sortie "Sur les traces du Castor"
Rdv à l'Hôtel de Ville

29 mars - 10h30/11h30

Contes d'Aïcha
à la médiathèque

29 mars

Bourse aux vêtements printemps / été
au CCJC

30 mars - 20h30

Salon littéraire de Lou
à la médiathèque

31 mars - 16h30/19h30

Marché alimentaire
au parc du Jau

2 avril - 9h30/12h30

Marche Qi Gong
au CCJC

5 avril - 14h15/17h30

Permanence Irigo
à la médiathèque

6 avril - 15h30/19h30

Collecte de sang
au CCJC

7 avril - 16h30/19h30

Marché alimentaire
au parc du Jau

12 avril - 10h30/11h30

Contes d'Aïcha
à la médiathèque

14 avril - 16h30/19h30

Marché alimentaire
au parc du Jau

14 avril - 20h30

Michel Boutet en concert
à la médiathèque

15 avril - 18h

Reflets
Cirque au CCJC

19 avril - 10h30/11h30

Contes d'Aïcha
à la médiathèque

20 avril - 10h

En attendant la pluie
Théâtre au CCJC

21 avril - 16h30/19h30

Marché alimentaire
au parc du Jau

27 avril - 10h et 14h

La Cordalinge
Ciné-concerts au CCJC

28 avril - 16h30/19h30

Marché alimentaire
au parc du Jau

29 avril

50 ans de l'ASI tennis de table
à la salle Myriam Charrier

29 avril - 10h/12h

Café des élus

3 mai - 10h30/11h30

Contes d'Aïcha
à la médiathèque

3 mai - 14h15/17h30

Permanence Irigo
à la médiathèque

5 mai - 16h30/19h30

Marché alimentaire
au parc du Jau

5 mai - 20h/22h

Laurent Thibault : 50 ans d'un incroyable parcours musical
à la médiathèque

5 mai - 21h

La nuit de Nour
Théâtre au CCJC

12 mai - 16h30/19h30

Marché alimentaire
au parc du Jau

13 mai - 20h

Concert des 40 ans de KalédoVox
au CCJC

du 13 au 14 mai

Fête du port
au Quartier de la Fontenelle

17 mai - 10h30/11h30

Contes d'Aïcha
à la médiathèque

19 mai - 16h30/19h30

Marché alimentaire
au parc du Jau

20 mai - 10h/12h

Café des élus